

Cours Primaire et Secondaire Sacré-Cœur

B. P. 10 021

DAKAR

Année scolaire 2022-2023

PROJET EDUCATIF

« Si le Seigneur ne bâtit la maison, les ouvriers travaillent en vain. » Ps 27.

Dans une première partie, un extrait d'un article du Frère Jean Marie THIOR, ancien secrétaire national de l'ONECS, présente bien la vision et la mission de l'enseignement catholique au Sénégal.

Dans une deuxième partie, des extraits d'un document préparé par Frère Paul Michel THIAKANE en 2006 présentent un peu la couleur « Frères du Sacré-Cœur » pour le projet éducatif.

En troisième et dernière partie, on trouvera une présentation de notre établissement et de son mode de fonctionnement.

Introduction

a- Situons le projet éducatif dans les textes régissant le système éducatif au Sénégal

La loi d'orientation de l'Education nationale n° 91-22 du 16 février 1991 qui stipule entre autres, dans son article premier que l'Education nationale tend « à promouvoir les relations dans lesquelles la nation se reconnaît : elle est éducation pour la liberté, la démocratie pluraliste et le respect des droits de l'homme, développant le moral et le civique de ceux qu'elle forme, elle vise à en faire des hommes et des femmes dévoués au bien commun, respectueux des lois et des règles de la vie sociale et œuvrant à les améliorer dans le sens de la justice, de l'équité et du respect mutuel »

Dans ses dispositions générales, la loi d'orientation n° 91-22 du 16/2/91 modifiée en certains articles par la loi 2004-37 vise essentiellement à préparer les conditions d'un développement intégral et à promouvoir les valeurs dans lesquelles la nation se reconnaît. C'est ainsi que dans la continuité du *Programme Décennal de l'Education et de la Formation* (PDEF), le Gouvernement du Sénégal vient de formuler une nouvelle Lettre de Politique Sectorielle pour l'Education et la formation couvrant la période 2012-2025. Cette lettre a comme cadre d'opérationnalisation le *Programme d'amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence* (PAQUET).

A travers cette politique, l'Etat veut approfondir et consolider les acquis de la décennie précédente, en poursuivant ses efforts pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) par la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Développement économique et social (SNDES) afin d'offrir une éducation de base de qualité à tous, partout, afin que chacun puisse se réaliser pleinement et apporter sa contribution à la société.

- b- Situons le projet éducatif dans l'action missionnaire de l'Eglise qui vise à former l'homme et tout homme

« L'éducation chrétienne peut difficilement se réaliser sans le témoignage d'une communauté éducative fondée sur d'étroites relations entre les enseignants, les parents, les élèves et la population locale. Nous coopérons le plus possible à la mise en place de structures de participation et d'animation qui favorisent la vitalité de cette communauté, notamment par la recherche d'une visée éducative commune ». (Décret sur l'Education Catholique)

PREMIERE PARTIE : L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE AU SENEGAL

Texte tiré d'un article du F Jean Marie THIOR, ancien Secrétaire National de l'Enseignement Catholique, paru dans la Revue du Centre Saint-Augustin :

Au Sénégal, l'école catholique se propose avant tout de soutenir les parents, premiers éducateurs, pour le bien de la société :

- En accompagnant l'enfant et le jeune pour l'aider à intégrer les potentialités dont il est porteur, de la façon la plus harmonieuse possible afin de faire face aux problèmes de vie ;
- En véhiculant des valeurs culturelles, morales et spirituelles conformes à la vision chrétienne de l'homme « crée à l'image de Dieu, associé à l'œuvre de la création et en marche vers sa destinée éternelle » ;
- En offrant un cadre de dialogue et de fraternisation aux jeunes de cultures, de confessions et de milieux sociaux différents ;
- En créant un cadre de socialisation primordiale qui permet au jeune d'expérimenter et de vivre la relation à l'autre, respecté et accepté dans sa différence.

L'école catholique, lieu d'évangélisation

L'école catholique se présente comme une communauté chrétienne ayant pour base un projet éducatif dans le Christ et l'Evangile. Cela ne constitue pas une valeur surajoutée, mais la qualité propre spécifique qui pénètre et façonne chaque instant de son action éducative.

L'enseignement catholique ne peut renoncer à la liberté de proposer le message chrétien, d'exposer les valeurs de l'éducation chrétienne ; bien entendu, il est clair à tous qu'exposer et proposer n'est pas synonyme d'imposer. En d'autres termes, l'enseignement catholique ne veut exercer aucune pression, quelle que soit ; il désire uniquement proposer à tout homme les vérités qui concernent l'homme, sa nature, son histoire, et les éclairer de la lumière de la foi. Il s'agit bien de proposer une vision chrétienne de l'homme éclairée par l'Evangile.

Cette mission exige de l'éducateur de travailler sur lui-même pour mieux travailler avec les autres. Evangéliser par le témoignage est primordial. Eduquer par la qualité de vie est porteur de vie. Le texte de référence du réseau mennaisien le traduit dans les termes suivants : « Pour Jean Marie de la Mennais, la qualité de l'éducation dépend de celle des adultes qui en

sont chargés. Ils sont le « roc » sur le lequel le jeune peut s'appuyer pour construire sa personnalité ». Ce qui revient à dire que la manière d'être et de vivre d'un éducateur est un vrai déterminant de son action éducative. Nous retrouvons ce même écho dans la belle formule de Guy AVANZINI, spécialiste de l'histoire des idées pédagogiques et de la philosophie de l'éducation, quand il dit que « c'est l'exemple personnel de l'éducateur qui lui confère une capacité éducative ».

L'école catholique, lieu de formation intégrale

Le but de l'enseignement catholique est de promouvoir la personne humaine dans son intégralité. En accomplissant cette noble mission, l'enseignement catholique au Sénégal regarde la personne humaine comme :

- Un être en devenir à qui il faut révéler ses talents, ses aptitudes et ses potentialités ;
- Un être fragile qu'il faut accueillir ;
- Un être relié appelé à la communion, avec les autres et avec Dieu ;
- Un être à mener hors de l'état de l'enfance.

En somme, accompagner les enfants et les jeunes comme des êtres en devenir :

Il s'agit de l'exigence de former l'homme comme personne ; un sujet qui, dans l'amour, construit sa propre identité historique, culturelle, spirituelle, religieuse, la mettant en dialogue avec d'autres personnes, dans une dynamique de dons réciproquement offerts et reçus.

Par conséquent, les responsables de l'enseignement catholique au Sénégal, à tous les niveaux, et quelle que soit leur mission, ont pour souci commun et primordial, de veiller à ce que les enfants et les jeunes puissent développer harmonieusement leurs dons physiques, moraux et intellectuels, qu'ils acquièrent un sens plus parfait de la responsabilité et un juste usage de la liberté et qu'ils deviennent capables de participer à la vie sociale. Autrement dit, la réalisation de la personne ne se trouve pas dans la réussite sociale simplement.

L'école catholique, lieu du vivre-ensemble

Le projet pastoral ne peut être déconnecté de la vie éducative. Ainsi, le projet pastoral ne côtoie pas celui de l'établissement, mais il va de pair avec lui. La dimension pastorale du projet éducatif interroge le vivre-ensemble. Raison pour laquelle, tous les établissements catholiques, dans leur fonctionnement courant, dans les rapports entre tous les acteurs, dans la transmission des connaissances et des valeurs, s'efforcent :

- De faire de la classe un lieu de vie et de solidarité ;
- De faire de l'établissement un lieu de dialogue interculturel, de rencontre interreligieuse pour favoriser et développer l'esprit d'ouverture aux autres, de connaissance et de reconnaissance mutuelle.

Il s'agit bien de conduire les élèves à entrer en relation avec autrui, à dépasser les peurs mutuelles, à vivre la passion de la rencontre. Car l'homme n'est pas un individu isolé, mais une personne, c'est-à-dire un être dont l'existence et l'humanité dépendent des autres.

Maintenir l'école comme signe et instrument de la communion des hommes entre eux est une mission à toujours inventer et à créer. Conscient de cela, l'enseignement catholique insiste sur les apprentissages des normes de la vie en commun mais aussi comment vivre concrètement une expérience de coexistence pacifique avec des personnes qui, dans le respect de la diversité, des rôles et des compétences, apprennent à vivre les dynamiques de la participation, de la lutte pour le bien commun, la solidarité, le pardon et la justice pour tous.

Tous les règlements intérieurs des établissements catholiques modèlent un système éducatif apte à aider à la construction du vivre-ensemble régi par des valeurs universelles et chrétiennes : connaissance et reconnaissance de l'autre, respect de l'environnement, vérité justice et liberté. C'est à ce prix que l'élève et l'enseignant appréhendent et comprennent le vivre-ensemble, maîtrisent leur devenir personnel et collectif. Les exemples illustrant ces propos sont fort édifiants : l'accueil des élèves sans distinction de race, de sexe, de religion ; les journées culturelles, d'investissement humain, de dialogue interreligieux, sont autant de propositions pour aider à construire des ponts entre les élèves, les enseignants, à vivre ensemble, à créer des réseaux de relations sociales et à travailler ensemble pour le bien commun.

DEUXIEME PARTIE :

Les Frères du Sacré-Cœur : leurs traditions et leurs façons de faire en matière d'éducation : document inspiré d'un texte du Frère Paul Michel THIAKANE.

Les Frères du Sacré-Cœur veulent viser la formation intégrale de la personne humaine. Il s'agit de donner aux jeunes les moyens d'une auto-formation. L'élève doit être préparé à assumer des responsabilités dès aujourd'hui et demain, à s'engager pour promouvoir la justice et la paix. Pour y parvenir, il faut éveiller le sens critique, le sens du partage, la vie communautaire. Les Frères et leurs collaborateurs laïcs veulent faire connaître la Bonne Nouvelle de l'Évangile tout autant par l'exemple de leur vie que par l'annonce explicite de leur foi dans la catéchèse et dans les mouvements de jeunes.

Les Frères et leurs collaborateurs sont accueillants à tous les élèves, quels que soient leur niveau, leur origine sociale, leur religion. Ils sont attentifs aux mal-aimés, aux plus démunis, aux plus déchirés, aux plus malheureux.

Les Frères ont le souci d'une compétence professionnelle de plus en plus adaptée. Ils sont devenus de perpétuels apprenants. Ils favorisent la promotion des collègues laïcs et s'investissent dans l'animation d'équipes d'enseignants. Ils œuvrent dans une communauté éducative comprenant les enseignants, le personnel administratif, technique et de service, les parents, les élèves et la population locale. Ils coopèrent le plus possible à la mise en place de structures de participation et d'animation qui favorisent la vitalité de cette communauté, notamment par la recherche d'une visée éducative commune.

Les frères et leurs collaborateurs privilégient auprès des jeunes une pédagogie basée sur la confiance, en particulier auprès de ceux qui vivent des difficultés scolaires, comportementales ou autres. Cette pédagogie s'exprime, entre autres, par l'accueil du jeune, le respect fondamental de ce qu'il est, et la foi en sa capacité de changement et de croissance.

A- LES VALEURS QUI NOUS INSPIRENT

A.1. Une vision chrétienne de l'être humain

Les Frères du Sacré-Cœur, en fidélité dynamique à leur intuition originelle ont convenu d'insister tout particulièrement sur un double aspect : *l'être humain* et la *pédagogie*.

Dans ce document et selon la doctrine sociale de l'Eglise, il faut entendre par « vision chrétienne de l'être humain » l'affirmation de la valeur et de la dignité de la personne. Le projet éducatif des Frères du Sacré-Cœur place l'être humain en tant que personne unique et riche de potentiel au cœur de sa mission de formation. Le projet éducatif place en premier lieu l'importance pour chacun de se réaliser pleinement, d'être respecté pour ce qu'il est fondamentalement (un être humain) et pour ce qu'il fait. Ce projet éducatif a donc pour mission première d'éduquer, d'instruire, de socialiser et de rendre compétent l'élève et ce, dans un souci constant d'ouverture sur le monde. Il favorise ainsi l'implication de l'élève, des enseignants, des parents dans la vie de l'école. Mais on le voit, tout cela n'est possible qu'avec un soubassement de confiance et de valorisation des personnes. Ces valeurs doivent être comprises comme faisant partie d'un tout intégré et ne peuvent être interprétées qu'en tenant compte d'un contexte d'interdépendance.

Notre vision de l'être humain véhicule un certain nombre de valeurs qui constituent le noyau du projet éducatif. Tout gravite autour de ces valeurs. Toute action, tout choix émanent d'elles. Il s'agit de la référence première qui motive notre adhésion à un projet commun. Les principes pédagogiques y sont étroitement liés ainsi que les pratiques qui y sont rattachées. Les valeurs qui rassemblent sont le signe de notre cohésion et ce, malgré nos différences ; elles nous unissent et favorisent la solidarité.

C'est donc par une action éducative axée sur le développement intégral de la personne que nous entendons contribuer à la formation d'individus compétents, cultivés, capables de pensée critique, d'engagement social. Cette attitude implique exigence et rigueur. Elle appelle au dépassement de soi. Cette exigence apparaît d'autant plus nécessaire dans l'éducation, où la « matière » dont il est question n'est autre que la personne humaine, et dont l'enjeu concerne non seulement le bonheur de chacun, mais l'équilibre, la prospérité et le bien-être de la société tout entière. Il est donc indispensable de mettre en lumière les valeurs sur lesquelles se fonde la pédagogie des frères du Sacré-Cœur. Car toute formation, ultimement, est formation de la personne. On ne peut modifier une seule de ses dimensions, que celle-ci soit affective, cognitive ou morale, sans toucher à toutes les autres, à la personne dans sa globalité.

A.2- A la suite de notre fondateur et de nos devanciers :

Une pédagogie de la confiance

«... Il ne fallait point désespérer de leur changement » Père André COINDRE, fondateur.

La pédagogie la plus belle que l'on puisse élaborer avec des adolescents dans le monde d'aujourd'hui, et c'est vrai depuis des siècles, c'est la pédagogie de la confiance. En effet, un climat de confiance permet la transmission. La confiance est stimulante, elle est excitatrice, incitatrice à l'action, à l'engagement. En somme, la confiance augmente l'énergie. Faire confiance aux enfants et aux jeunes, c'est non seulement les laisser agir hors de notre vue en escomptant qu'ils resteront sages et ne commettront pas de sottises, mais surtout les croire tous capables de grandir dans leur vie intellectuelle, psychique, morale, spirituelle et religieuse, quelle que soit l'image qu'ils peuvent donner d'eux-mêmes à un moment déterminé. Cette attitude s'exprime d'abord par un grand respect à leur égard. Cette approche pédagogique nous amènera à faire preuve d'une grande mansuétude envers les jeunes en situation difficile. Comment ? En s'attachant tout d'abord à relativiser leurs écarts de conduite en mettant en avant le principe d'une pédagogie fondée sur la confiance.

A la suite du Père Coindre et sur son inspiration, nous nous engageons à :

- Considérer chaque élève comme une personne unique qui a le droit de se former, de s'épanouir selon son potentiel mais également qui a le devoir de s'engager pleinement dans ses études, dans la perspective de développer sa culture générale, sa compétence et à terme, son autonomie, dans le respect des règles éthiques avec ses pairs.
- Dispenser enfin une formation complète, caractérisée par la promotion d'une culture générale large et par le développement de la curiosité et du désir d'apprendre.
- Redonner de l'espoir et des perspectives aux enfants en perte de confiance.
- Porter un souci constant et partagé pour le bien être physique, psychologique et social des élèves par la mise en place d'éducateurs spécialisés pour prendre en charge les élèves en difficultés de toutes sortes : famille monoparentale, familles recomposées...

Enfin nous croyons au potentiel éducatif de diverses activités se déroulant en dehors de la classe. Ces activités peuvent prolonger la formation donnée en classe.

B- NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE

Il est indispensable de mettre en lumière les valeurs sur lesquelles se fonde la pédagogie des Frères du Sacré-Cœur. Cette vision éclaire également le mystère de l'être humain. La personne humaine fait l'expérience de sa propre humanité dans la mesure où elle est capable de participer à l'humanité de l'autre, porteur d'un projet original et unique. Affirmer la grandeur de la créature humaine ne signifie pas ignorer sa fragilité. Croire en Dieu et croire en l'être humain. Tel est le mot clé de l'attitude et de la pédagogie du Père Coindre : confiance en la jeunesse, confiance en l'avenir. Confiance en Dieu qui a confiance en l'homme, confiance en l'homme qui a confiance en Dieu. Celui qui dit croire en Dieu et qui ne croit pas en l'homme n'a rien compris au message.

C- EN FIDELITE AUX TRADITIONS CULTURELLES AFRICAINES : ENRACINEMENT ET OUVERTURE

La diversité est l'un des traits dominants de notre monde, aussi les frères et leurs collaborateurs sont soucieux de l'ouverture de leurs élèves au monde et à la diversité des cultures.

En conséquence, nous nous engageons à :

- Assurer l'acquisition de savoirs permettant aux élèves de comprendre le monde dans lequel on évolue dans ses dimensions culturelle, politique, économique, artistique, religieuse, scientifique, environnementale et situer les phénomènes dans le temps et dans l'espace.
- Favoriser l'acquisition d'attitudes permettant à la fois de se situer face à cette diversité et la considérer comme une richesse : cultiver le respect de la différence et l'ouverture d'esprit, l'intégration et l'accueil envers la diversité ethnique, culturelle, religieuse et sociale en reconnaissant le potentiel de chacun.
- Favoriser l'entraide, par le partage.
- Promouvoir le respect mutuel entre tous les membres de la communauté en encourageant l'écoute, l'ouverture de l'esprit et en exigeant une attitude respectueuse des autres.
- Développer la capacité de communiquer avec l'autre, notamment par des échanges avec des milieux différents (jumelage) et par l'apprentissage des langues.

D- UN PROJET EN COLLABORATION

La mission éducative se réalise dans la collaboration entre plusieurs sujets : **les élèves, les enseignants, l'ensemble du personnel, les parents d'élèves et les Frères du Sacré-Cœur** qui constituent la communauté éducative. Cette communauté peut constituer un milieu de vie où les valeurs passent par des rapports interpersonnels authentiques entre ses divers membres. Sa finalité la plus élevée est l'éducation intégrale de la personne. Enfin, il demande que tous s'imprègnent des orientations générales qu'il véhicule afin de les incarner dans leurs pratiques respectives.

LES ELEVES

Ils se trouvent au cœur du projet éducatif qui est d'abord et avant tout conçu pour eux. C'est vers eux que doivent converger tous les engagements de la communauté éducative. Premiers artisans de leur formation, le projet éducatif leur demande un engagement intense dans leurs études en vue de répondre à des exigences élevées. Insister sur la formation intellectuelle, cela veut dire valoriser l'acquisition de connaissances, avec un souci d'équilibre

entre la culture générale et la maîtrise des principes et concepts fondamentaux propres aux différentes disciplines et aux différents champs du savoir.

En conséquence, les élèves s'engagent à :

- Prendre conscience de la richesse de la formation qui leur est proposée.
- Comprendre et vivre la discipline en s'appropriant le règlement intérieur et en le respectant.
- Respecter tous les membres du personnel et leur obéir.
- Etre convaincu qu'une telle formation ne peut être acquise qu'au prix d'efforts intenses et soutenus.

Ce souci du bien-être des élèves transparaît dans l'aménagement des lieux (terrains de jeux, espaces verts...) aussi bien que dans l'organisation scolaire et l'accès aux ressources et services de soutien à l'apprentissage (NTIC, C.D.I....)

LES ENSEIGNANTS :

La réussite de l'acte pédagogique ne réside pas seulement dans les compétences théoriques de l'enseignant. Il ne suffit pas d'avoir appris pour faire apprendre. Il ne suffit pas de savoir et de maîtriser une discipline pour l'enseigner, même si cela en demeure la condition essentielle. Encore, faut-il viser la liberté et l'émancipation de l'élève et de vouloir son autonomie.

Dans l'action éducative, la figure du témoin est centrale. Il devient un point de référence précisément lorsqu'il sait rendre compte de l'espérance qui soutient sa vie, lorsqu'il est personnellement impliqué dans la vérité qu'il propose.

En conséquence les enseignants s'engagent à :

- Considérer l'élève comme un sujet en évolution, « un être apprenant » et non comme un objet d'apprentissage.
- Entretenir des rapports « enseignants – élèves » toujours basés sur le respect et la confiance. La violence physique ou verbale est proscrite.
- Aider les élèves à acquérir et à valoriser le sens de l'effort et découvrir la satisfaction personnelle qui accompagne la réussite. (Mots d'encouragements, distribution de prix, fête de l'excellence...)
- Fournir aux élèves un terrain d'exercice pour développer de nouvelles compétences, les consolider et contribuer à élargir leurs horizons.
- Pratiquer une évaluation qui encourage la confiance et la persévérance ; une évaluation réaliste mais sans complaisance, basée sur les progressions harmonisées en



vigueur et qui s'inspire de critères accessibles et soucieux de souligner les progrès et les réussites. Toujours procéder à une remédiation après une évaluation.

- Procéder à la reconnaissance explicite du potentiel éducatif de diverses activités qui se déroulent en dehors de la classe (les activités parascolaires). Ces activités peuvent prolonger la formation donnée en classe (ateliers de théâtre, club de langue, chorale, sensibilisation à un problème social, jumelage ou expérience à caractère interculturel).
- Mieux connaître le cadre familial dans lequel vit l'enfant afin de comprendre le comportement de l'élève et de l'aider à grandir.
- Etre attentif aux élèves manifestant des difficultés particulières.

Les stratégies pédagogiques doivent reposer sur la centralité de l'élève qui est au cœur du processus enseignement-apprentissage. Ainsi l'enseignant doit adopter une stratégie conduisant les élèves à participer activement en classe. Il s'agit de favoriser l'interaction avec les élèves par diverses méthodes comme entre autres ;

- Solliciter les prérequis des apprenants car il n'y pas d'élèves ignorants à priori
- Mieux travailler les questions et les reformuler toujours en cas de blocage
- Varier les activités proposées
- Expliquer toujours clairement car on dit que : « tout ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement... »
- Donner aux apprenants le temps de réfléchir
- Enseigner à un niveau convenable de difficulté : aller du simple au complexe
- Utiliser toujours des supports pédagogiques
- Vérifier que les élèves ont le matériel adéquat : les aider à organiser leur travail par une bonne utilisation des outils et du matériel

LE PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET DE SERVICE

Les membres du personnel administratif, technique et de service doivent accomplir consciencieusement leurs tâches respectives afin d'assurer un environnement et des services de qualité, essentiels à la poursuite des objectifs de formation. Qu'ils mettent la qualité de la formation et le développement de la mission de l'école à la tête de la liste de leurs préoccupations et de leurs actions.

En conséquence le personnel administratif, technique et de service s'engage à

- Etre accueillant avec les élèves et les parents d'élèves.
- Collaborer avec le personnel enseignant pour l'éducation des élèves.
- Collaborer avec la Direction pour la bonne marche de l'établissement.

LES PARENTS D'ELEVES

Les parents sont les premiers éducateurs au sein de la société. Les parents doivent nécessairement concevoir le rôle d'éducateur des enseignants comme un complément apporté à l'éducation qu'ils donnent eux-mêmes à leurs enfants. Dans ce sens, il sera capital de

maintenir des relations étroites entre parents et enseignants. En effet si l'enseignant connaît mieux le cadre familial dans lequel vit l'enfant, il pourra comprendre le comportement de l'élève et l'aider à grandir. De plus, une concertation régulière permettra aux parents de connaître les objectifs et les méthodes de l'enseignant.

L'administration aura le souci d'aider à mettre en place une association de parents d'élèves qui apportera sa contribution essentielle à la bonne marche de l'établissement et au bien-être des élèves.

En conséquence, les parents d'élèves s'engagent à :

- Faire confiance au personnel de l'établissement.
- Bien connaître le règlement intérieur et faire en sorte que leurs enfants le respectent.
- S'informer auprès des préfets des études des résultats scolaires et du comportement de leurs enfants en répondant aux convocations qu'ils reçoivent de la Direction pour des rencontres ou pour le retrait des bulletins de notes.
- Utiliser le portail internet « Ecole Directe » pour s'informer sur la vie de l'établissement.
- Respecter les délais de paiement des frais de scolarité et informer la Direction s'il faut demander un délai. Ainsi on évitera d'interpeler l'élève pour des impayés.
- Réinscrire leurs enfants dans les délais prescrits s'ils veulent qu'ils poursuivent leurs études dans l'établissement.

LA DIRECTION :

La description des tâches des personnes intervenant dans la direction de l'établissement (Directeur, directeur-adjoint, préfets et surveillants généraux) fait l'objet de cahiers de charges très précis. La Direction favorisera un style de management participatif. Chaque membre du personnel sera invité à donner le meilleur de lui-même pour la réalisation des objectifs définis d'un commun accord.

La Direction, en lien avec la Direction Diocésaine de l'Enseignement et l'Inspection de l'Education et de la Formation, s'engage à :

- Bien gérer les ressources humaines, matérielles et financières
- Encadrer l'animation pédagogique
- Promouvoir la pastorale liturgique et scolaire
- Assurer la sécurité des personnes et des biens

E- Quelle formation donner ?

Tous nous partageons la conviction que l'éducation constitue l'un des plus importants facteurs de développement des personnes aussi bien que des sociétés et nous voulons y contribuer pleinement. Aussi, tenons-nous à réaffirmer notre engagement à l'égard de l'idéal qui nous a toujours inspirés : celui d'offrir la meilleure formation possible aux élèves dont les parents nous font confiance. Pour être à la hauteur de cet engagement, il importe au demeurant que soient précisées les valeurs qui guident notre action éducative. Ces valeurs peuvent être cernées en nous confrontant à trois questions :

- Quelle formation voulons-nous donner à nos élèves ?
- Pourquoi cette formation nous paraît-elle la plus pertinente ?
- Quelles sont enfin les conditions pouvant le plus sûrement soutenir notre démarche éducative ?

Quelle que soit notre tâche au sein de nos établissements, nous sommes tous des éducateurs et des animateurs. Or animer vient du latin « animare » qui signifie « donner la vie ». Et c'est bien dans ce sens que l'éducateur doit travailler. Cela signifie qu'il est comme le moteur pour l'enfant et sans lui, l'enfant aura du mal à s'épanouir. Parfois une étincelle suffit à faire jaillir les idées de la tête de l'enfant mais sans stimulation les idées resteront cachées. Animateurs, nous sommes donc pour aider les élèves à grandir.

1- Pédagogie et Méthodologie

Notre pédagogie vise, à proprement parler, non la formation des enfants et des jeunes, mais l'autoformation de chacun et de chacune. Comment ? En fournissant à tous des outils qui puissent les aider à se prendre en charge eux-mêmes. Et cela passe par la *confiance* et la *valorisation des personnes*.

2- Des valeurs qui rassemblent

Notre projet éducatif a donc pour mission première d'éduquer, d'instruire, de socialiser et de rendre compétent l'élève et ce, dans un souci constant d'ouverture sur le monde. Il favorise ainsi l'implication de l'élève, des enseignants, des parents dans la vie de l'école. Mais on le voit tout cela n'est possible qu'avec un soubassement de confiance et de valorisation des personnes. Ces valeurs doivent être comprises comme faisant partie d'un tout intégré et ne peuvent être interprétées qu'en tenant compte d'un contexte d'interdépendance.

2.1- La confiance

La confiance est une attitude fondamentale de notre approche. La confiance se fonde aussi sur l'estime de l'élève dont on reconnaît la valeur non seulement en ce qui concerne les capacités scolaires, mais aussi dans les autres domaines de son existence : sport, art, culture...

Faire confiance, c'est considérer chaque enfant, chaque jeune comme éduicable. Nul n'est jamais irrécupérable, et donc à exclure purement et simplement. Nul n'est perdu d'avance, et d'ailleurs, nul ne doit être perdu ! Qu'un professeur dise d'un élève qu'il ne progressera jamais, relève de la faute lourde. Persuadé de cette vérité, l'éducateur s'interdit

tout jugement négatif, catégorique et définitif, sur un élève, que ce soit en paroles ou même en pensée, et dans les comportements concrets à son égard. Ainsi donc, sur le plan éducatif, dire à un enfant « tu n’y arriveras jamais », c’est le tuer. Car un jeune peut s’identifier à ce qu’on lui a dit. Soyons convaincus que l’homme est toujours plus grand que ses fautes. Nous ne devons jamais bloquer une personne en fonction de son acte, aussi grave soit-il. Il faut juger l’acte et non la personne. C’est, au contraire, un regard positif qu’on porte sur chacun et ce regard, en donnant confiance à l’enfant ou au jeune, lui permet de progresser. Si, à l’inverse, on l’enferme dans l’image, peut-être négative qu’il offre de lui, on le condamne à la stagnation, au laisser-aller, au mépris, au dégoût de lui-même. Et non seulement nous croyons l’élève capable de se former et de grandir, mais nous sommes même convaincus qu’il est capable d’apporter quelque chose aux autres et à nous-mêmes, dès maintenant. Ainsi la personne de l’élève s’éveille et s’affermit en trouvant sa place dans la communauté des hommes, grâce au mouvement de réciprocité : donner et recevoir.

Notre pédagogie doit chercher donc à révéler aux élèves toutes leurs possibilités dans tous les domaines et à valoriser chacun pour lui permettre à son tour de croire à ses capacités et de les mettre en œuvre avec élan.

2.2- Valorisation des personnes

La pédagogie des Frères du Sacré-Cœur, fondée sur la confiance, considère que la meilleure manière d’aider l’enfant ou le jeune dans la croissance de sa personnalité, consiste à le valoriser. Le valoriser aux yeux des autres et d’abord à ses propres yeux. Valoriser un élève, c’est lui révéler le meilleur de lui-même. Et le meilleur moyen d’y parvenir, c’est de le faire réussir. Dans une classe, il faut que les élèves dans leur ensemble et chacun pour son compte, réussissent de quelque manière, et d’une réussite repérable, repérée et publique. En soulignant toujours le positif, et en encourageant systématiquement les élèves, le professeur crée un climat général de confiance en soi et d’émulation. Il ne s’agit pas de glorifier le seul premier. C’est une tendance qui se généralise malheureusement aujourd’hui. Si chacun et chacune doivent réussir, ce n’est pas contre les autres, ni avant les autres, c’est par rapport à sa propre croissance. Le dernier d’une classe a lui aussi sa valeur, unique. Le bon pédagogue n’aigrit ni ne s’affole de ses échecs et de ses tâtonnements, soucieux d’y déceler le moindre progrès. Par ses paroles et sa manière personnelle de vivre, il sait montrer à tous que les compétences réputées meilleures ou indispensables, que les matières dites essentielles n’ont qu’une valeur relative, que ce ne sont pas les gens au « Quotient Intellectuel » le plus élevé qui deviennent nécessairement les meilleurs citoyens, qui sont le plus heureux, et même qui réussiront le mieux dans la vie.

Dans cette perspective, l’enseignant cherchera à honorer celui qui, sans obtenir d’excellents résultats en classe, se montre compétent en d’autres domaines : sport, culture, art, habileté technique, spontanéité, capacités d’adaptation et d’organisation. Et il saura le féliciter pour ses performances en ces domaines. Des éloges pour des succès hors du domaine scolaire peuvent reconforter quelqu’un qui réussit mal en classe, et, parfois même lui redonner le goût du travail intellectuel. La confiance dans les possibilités de l’enfant et du jeune à croître en humanité, ainsi que nous l’avons déjà évoqué interdisent aussi à l’éducateur tout jugement

péremptoire et définitif sur eux. Les expressions qu'on entend parfois dans les salles des professeurs : « on n'en fera jamais rien ! », « Il n'avancera jamais » « c'est peine perdue ! », « C'est un bon à rien ! » etc, vont directement à l'encontre de la confiance. On ne peut se permettre de les utiliser, ni même de les penser, encore moins d'avoir envers les élèves des comportements qui veulent dire exactement : « Tu es irrécupérable ! ».

Toutes ces valeurs dont il est fait mention trouvent leur sens dans la pratique en classe, la vie scolaire et la gestion de l'école en orientant toutes les actions. Ainsi les intervenants placeront l'élève au centre de leurs préoccupations et le considéreront toujours comme un agent important de son propre développement. En somme la valorisation des personnes suppose ne jamais mettre un enfant en situation d'échec. La mise en œuvre d'une telle pédagogie n'est possible que par la mise en place d'espaces d'écoute individuelle et collective d'où la nécessité d'avoir du personnel formé en psychologie, à même d'écouter les jeunes. Elle suppose enfin la connaissance de l'environnement et du public accueilli.

3. Les enjeux éthiques découlant de cette pédagogie

Si l'on en croit une certaine étymologie du terme éduquer, l'acte de « conduire hors de », hors des étroites limites de l'enfance, puis de l'adolescence, afin de permettre la maturation de la personnalité, alors, on imagine tous les enjeux éthiques que cela suppose, entre autres celui d'être pour l'élève qu'on accompagne un adulte-témoin ou encore, un maître qui incarne une certaine autorité.

3.1- L'Éducateur : un adulte-témoin

Une authentique action éducative ne peut se contenter d'une théorie juste ou d'une doctrine à communiquer. Il faut quelque chose de beaucoup plus grand et humain, une proximité vécue quotidiennement qui est propre à l'amour et trouve son espace le plus approprié dans la communauté familiale d'abord mais dans les autres formes de communautés ensuite. Dans l'action éducative, la figure du témoin est centrale. Il devient un point de référence précisément lorsqu'il sait rendre compte de l'espérance qui soutient sa vie. (1P3,15). Lorsqu'il est personnellement impliqué dans la vérité qu'il propose.

Mais qu'est-ce à dire un adulte-témoin ?

Naguère, le pape Paul VI disait : « le monde actuel écoute plus attentivement ceux qui témoignent que ceux qui enseignent et s'il écoute ceux qui enseignent, c'est parce qu'ils témoignent en même temps ». C'est autrement reconnaître que dans l'éducation des enfants et des élèves, ce qui se passe, ce n'est pas seulement ce que nous disons ou pensons, mais ce que nous sommes. C'est pourquoi, il faut se poser la question avec exigence. « Ce que nous transmettons est-il toujours bien cohérent ? » Est donc un *adulte-témoin*, celui qui ne se contente pas que de paroles, mais qui s'affirme devant les jeunes comme un homme capable de transformer son enthousiasme en actes. C'est l'adulte qui aide le jeune à se construire, à se forger une personnalité dans l'autonomie et la responsabilité. En définitive, éduquer un enfant et un adolescent c'est être témoin de la différence qu'il y a entre l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte.

Lorsqu'un éducateur se croit bon éducateur et lorsqu'il est en difficulté relationnelle avec un jeune, il aura tendance à juger le jeune de « difficile ». Pourtant, il est normal que l'éducateur se croie bon éducateur parce qu'il faut l'être. Ayons bien conscience que lorsqu'on se croit bon éducateur, bon enseignant et que l'on est en difficulté relationnelle avec un jeune alors on aura tendance à qualifier ce jeune de « difficile », de « mauvais élève ». C'est toujours une manière de se dédouaner, de sauver son identité de « bon enseignant ou éducateur ». Mais lorsqu'on passe la parole à ces jeunes, ce sont les adultes qu'ils trouvent bien difficiles. Finalement les jeunes font le même raisonnement mais en sens inverse : ils constatent la difficulté relationnelle et comme ils se jugent à priori normaux, ils mettent la faute sur les adultes. Ayons donc conscience que tous ces jeunes qui posent problèmes dans notre société, dans nos établissements, il ne faut pas les qualifier de difficiles, il faudrait plutôt les qualifier de « jeunes avec lesquels il est difficile de nouer une relation ». S'il est plus difficile de nouer une relation avec ces jeunes qu'avec d'autres, c'est que dans la plupart des cas, leur histoire est plus difficile que celle des autres, et qu'ils ont rencontré plus de difficultés dans ce parcours d'enfance et d'adolescence.

3.2- L'Éducateur : un Maître

La relation éducative est par nature une chose délicate. Elle met en cause la liberté d'autrui qui, même avec douceur, est toujours mise face à une décision. Ni les parents, ni les religieux, ni les autres éducateurs ne peuvent se substituer à la liberté de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune auquel ils s'adressent. Le maître, doté du prestige de l'autorité et du savoir, est parfois tenté de recourir à l'humiliation de ses élèves, soit par sadisme inavoué, soit par vengeance. Or il s'agit là d'une faute grave, d'une faute professionnelle majeure, puisqu'elle tue à tout coup la confiance dans le cœur du jeune. Il amène presque inévitablement l'échec et, plus encore, prépare des parents inconsistants qui chercheront à compenser leur impuissance en humiliant à leur tour leurs enfants, perpétuant ainsi la longue chaîne des prostrés.

4- Appliquer une pédagogie conséquente

Si l'effort est la voie la plus sûre pour se donner une formation de qualité, il nous revient d'amener les élèves à s'engager sur cette voie et de soutenir leur démarche en leur offrant des conditions d'apprentissage caractérisées par une pédagogie qui comporte :

- Des exigences et un appel constant au dépassement de soi.
- Un soutien à la mesure de ces exigences.
- Une pratique de l'évaluation qui encourage la confiance en soi et la persistance : à savoir une approche réaliste mais sans complaisance, s'inspirant des critères accessibles et soucieuse de souligner les progrès et les réussites.

Conclusion

Les valeurs du projet éducatif sont nécessairement collectives. L'adhésion à ces valeurs demeure propre à chaque individu. Ces valeurs orientent la conduite de notre vie et

tiennent ce même rôle dans un projet éducatif ; c'est à partir d'elles que s'articuleront les principes et pratiques pédagogiques.

La gestion de l'école se veut la plus participative qui soit dans le respect des rôles, des fonctions et responsabilités de chacune des instances. Une consultation préalable aux décisions s'effectuera auprès des différents acteurs et intervenants. (Direction, enseignants, parents et représentants des élèves et éventuellement des partenaires de l'établissement).

Le climat d'ensemble

La mission éducative se réalise dans la collaboration entre plusieurs acteurs : *les élèves, les enseignants, les personnels administratif, technique et de service, les parents et les membres de la Congrégation des Frères du Sacré-Cœur* qui constituent la communauté éducative. Cette communauté peut constituer un milieu de vie où les valeurs passent par des rapports interpersonnels authentiques entre ses divers membres. Sa finalité la plus élevée est le développement intégral de la personne. Enfin, il demande que tous s'imprègnent des orientations générales qu'il véhicule afin de les incarner dans leurs pratiques respectives. Dans ce système d'interactions et d'échange multiples qui impliquent mutuellement les différents partenaires de l'éducation, ne faudrait-il pas veiller à privilégier une relation d'autorité plutôt qu'une relation de pouvoir. Car avoir de l'autorité n'est rien d'autre qu'avoir une influence qui permet à l'autre, à l'élève d'être acteur créatif, pour l'inviter à être plus lui-même. C'est pourquoi l'enseignant ne confondra pas autorité et pouvoir. Le pouvoir est lié à une influence qui s'exerce par une contrainte. Mais on craindra aussi l'autoritarisme qui est la pathologie de l'autorité.

Un projet éducatif d'établissement trouve sa véritable raison d'être dans l'engagement concret et quotidien de ses différents partenaires. Il faut encore ajouter que les attitudes pédagogiques que nous évoquons ne se vivent pas seulement sur le plan individuel. Elles font l'objet de réflexion et de dialogue de la part de toutes les instances de l'établissement : direction, personnel d'encadrement et de service, professeurs et éducateurs. Ainsi se forme la communauté de pensée, de sentiment et d'action qui bénéficie d'abord à chaque adulte et ensuite, surtout aux élèves. Alors se crée et se perpétue un climat chaleureux dans lequel il fait bon vivre et qui fait dire à chacun. « J'aime mon école, mon collègue... ! »

TROISIEME PARTIE

Présentation de l'Etablissement :

Les Cours Primaire et Secondaire Sacré-Cœur appartiennent à l'Institut des Frères du Sacré-Cœur, Province du Sénégal. La Congrégation a une reconnaissance du Ministère de l'Intérieur sous le N° 03978 / MINT / APA. NINEA N° 03047090R9. NINEA : 03047090R9

Autorisation d'ouverture et numéro de reconnaissance de l'établissement :

N° d'ouverture : 6262 MENC/B du 05-05-65 et N° 4216 MEN/B du 23-03-66

N° de reconnaissance : 75-754 du 10-07-75

Date de création : octobre 1965

Enseignement dispensé :

Les Cours Sacré-Cœur sont un établissement d'enseignement élémentaire, moyen et secondaire général (séries littéraires (L'1 et L2) et scientifiques (S1 et S2)). Un cycle de classes préparatoires scientifiques a été ouvert depuis la rentrée 2004, en partenariat avec l'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications de Dakar et l'ESIGELEC de ROUEN.

DEVISE : Discipline, Travail, Excellence

Mode de fonctionnement :

A- Administration :

1- Le Conseil d'Administration :

Le Conseil Provincial des Frères du Sacré-Cœur au Sénégal constitue le Conseil d'Administration des Cours Sacré-Cœur. Il rencontre le comité de gestion au moins une fois par année. Le rôle du comité de gestion et celui du conseil d'administration sont définis dans les textes appropriés.

2- Le Comité de Gestion :

Le Comité de Gestion est formé du Directeur qui en est le Président, du Directeur adjoint, du Gestionnaire et du Supérieur local qui sont membres de droit, d'un frère nommé par le Conseil Provincial et de deux frères élus par la communauté locale. Le rôle et les prérogatives du comité de gestion sont définis dans un document approprié.

3- La Direction :

La Direction des Cours Sacré-Cœur est assurée en premier lieu par un Frère du Sacré-Cœur nommé par le Supérieur Provincial. L'établissement est divisé en sept préfectures : CI-CP-CE1 ; CE2-CM1-CM2 ; 6^e et 5^e ; 4^e et 3^e ; 2^{nde} et 1^{ère} L ; 1^{ère} S

et Ter ; Classes Préparatoires. Trois surveillants généraux encadrent les élèves. Les rôles du Directeur, des préfets et des surveillants généraux sont définis dans leurs descriptions de tâches.

4- Le Conseil de Direction :

Le Conseil de Direction est un organe consultatif composé du Directeur, du Directeur adjoint, de la gestionnaire, des sept préfets, des surveillants généraux, d'un délégué du personnel administratif et de service et de deux délégués des enseignants. Il assiste le Directeur dans la bonne marche de l'établissement. Les membres se réunissent une fois par semaine pour traiter de tous les aspects de la vie de l'établissement : préparation et évaluation de toutes les activités.

B- Organisation interne :

1- Les préfets :

Le préfet des Études est un enseignant titulaire du diplôme pédagogique (CAP, CAE/CEM, CAEM, CAES) du cycle d'enseignement où il est appelé à intervenir. Il doit justifier de 5 ans d'expérience professionnelle au moins, après l'obtention du diplôme pédagogique. Le préfet est déchargé de cours pour assumer des fonctions pédagogiques et administratives au niveau d'un groupe de classes ou d'un cycle. Il est placé sous l'autorité du Chef d'établissement. La tâche du préfet est décrite dans leur cahier de charge.

2- Les surveillants généraux :

Les surveillants généraux sont nommés par le Directeur Diocésain sur proposition du Chef d'Etablissement. Leur mandat est d'une année scolaire, renouvelable par tacite reconduction. Les surveillants sont des enseignants déchargés de cours et avec au moins 5 ans d'expérience. Ils sont placés sous l'autorité du Directeur et travaille en étroite collaboration avec les préfets. Leur tâche est décrite dans leur cahier de charge.

3- Le professeur titulaire :

Parmi les professeurs de chaque classe, l'un d'entre eux est choisi comme professeur titulaire. A ce titre, il est l'interlocuteur privilégié entre les élèves et l'administration. Il est responsable de la disposition des élèves dans la classe. C'est lui qui remet les bulletins de notes aux élèves ou aux parents. Il aura souci de motiver les élèves de sa classe en les encourageant à travailler sérieusement.

4- Le Conseil de classe :

Sur mandat du Directeur, le Préfet préside le conseil de classe. Il est formé de l'ensemble des enseignants qui interviennent dans la classe. Le conseil se réunit à la fin de chaque semestre. Il donne un avis sur le travail et la conduite de chaque élève. Au premier semestre, il peut donner les avertissements disciplinaires qui

s'imposent. En fin d'année, il peut prononcer l'exclusion d'un élève en tenant compte des avertissements du 1^{er} semestre, des convocations des parents et des remarques de la Direction.

Pour être admis en classe supérieure, l'élève doit obtenir une moyenne générale annuelle de 10/20 ou plus.

Pour le passage de 3^e en 2nde S, il faut la moyenne 10 ou plus dans au moins 2 matières scientifiques.

Pour le passage de 2nde S en 1^{ère} S1 et de 1^{ère} S1 en Ter S1, il faut 14 de moyenne générale et 14 en maths et PC.

Pour le passage en 1^{ère} S2 et en Ter S2, il faut la moyenne 10 ou plus dans au moins 2 matières scientifiques.

5- Le Conseil de Discipline :

Conformément au Décret N° 2000-337 du 16 mai 2000, le Conseil de discipline est composé comme suit : le Directeur, le Préfet de la section, deux surveillants généraux, la gestionnaire, quatre représentants du personnel enseignant élus par le personnel enseignant. Le comité se réunit sur convocation écrite du Directeur. Le conseil statue sur les cas de disciplines individuels ou collectifs. Ses attributions sont consultatives. Il se réunit à la fin de chaque trimestre et chaque fois que de besoin.

Selon la gravité des actes, le conseil peut proposer différentes sanctions allant de l'avertissement au renvoi définitif. En cas de renvoi définitif en cours d'année, le conseil devra requérir préalablement l'aval de l'Inspection d'Académie. Les décisions du conseil de discipline sont communiquées par écrit aux parents de l'élève concerné.

6- Les délégués du personnel :

Les délégués du personnel sont élus conformément au Code du Travail. Le Cours Sacré-Cœur a dix délégués du personnel enseignant et quatre délégués du personnel administratif, technique et de service. La Direction rencontre les délégués au moins une fois par mois. Ensemble, ils voient à la bonne marche de l'établissement en apportant des suggestions et des contributions.

7- Les responsables de classes :

Chaque classe procède au cours du mois d'octobre à l'élection de deux délégués. Les délégués de classe ont un rôle d'animation, d'information et de représentation. Cette fonction est avant tout un service. Si le comportement du responsable de classe n'est pas adéquat, le titulaire peut en nommer un autre. Les responsables de classes reçoivent en début d'année une formation leur expliquant leur rôle.

8- L'Association des Parents d'Elèves :

L'association des parents d'élèves tient son assemblée générale en novembre de chaque année. Elle procède au choix d'un comité directeur qui élira le bureau pour une période de trois ans. Le bureau de l'APEC se réunit une fois par mois en présence du Directeur. Le bureau met en place quatre commissions : commission pédagogique, commission organisation, commission médico-social et sécurité et commission perspectives et développement. Chaque commission prépare un programme d'activités. Le bureau appuie l'établissement pour l'aider dans sa tâche d'éducation et d'instruction des jeunes qui y sont inscrits.

9- Le Règlement intérieur :

En s'inscrivant au Sacré-Cœur, l'élève accepte de plein gré le règlement intérieur. Celui-ci est un moyen pour atteindre les objectifs visés. Le règlement intérieur peut être revu et amendé en début d'année par l'équipe pédagogique. L'élève et le parent signe un accusé de réception en recevant le règlement intérieur en début d'année scolaire. Ainsi l'élève s'engage à le respecter.

10- Admission des élèves :

Le Cours Sacré-Cœur est un établissement mixte qui accueille les élèves sans distinction de race, de culture et de religion. Les parents qui désirent inscrire leurs enfants au Sacré-Cœur peuvent recevoir toute la documentation nécessaire.

L'admission d'un nouvel élève se fait selon le nombre de places disponibles et selon les aptitudes scolaires. Nous recrutons très peu d'élèves en cours de cycle car les classes se remplissent avec nos propres élèves qui passent en classes supérieures et les redoublants.

Chaque année, les parents doivent réinscrire leurs enfants dans un délai prescrit dans la circulaire de fin d'année. La date limite se situe approximativement à la fin juillet. A défaut d'avoir accompli la formalité de réinscription, l'élève perd sa place et est considéré comme démissionnaire.

11- Tenues des élèves :

Conformément au règlement intérieur, les élèves ne sont acceptés que dans la tenue de l'établissement conformément au modèle proposé. Les coiffures extravagantes ne sont pas tolérées.

C- Animation pédagogique :

Convaincus de l'importance de la concertation et du travail en équipe, les enseignants se regroupent au sein de départements (cellules pédagogiques). Ce sont des lieux d'échanges, de conseils, de partages d'expériences. Les départements se réunissent au moins une fois par trimestre et davantage au besoin.

D- Animation spirituelle :

Conformément à son identité d'établissement catholique, le Cours Sacré-Cœur veut raviver et fortifier la foi des élèves catholiques. C'est la raison pour laquelle tous les élèves catholiques suivent des cours de catéchèse à tous les niveaux. Des recollections, des célébrations du pardon et des célébrations eucharistiques sont organisées aux temps forts de l'année.

A l'attention des élèves d'autres confessions religieuses, des cours de morale sont dispensés et permettent d'éduquer aux valeurs humaines et morales dont toute personne a besoin pour vivre harmonieusement.

L'aumônier et une religieuse animent un service d'écoute pour recevoir les élèves qui vivent des difficultés.

E- Animation culturelle :

L'animation culturelle est coordonnée par l'Equipe du Parascolaire et l'Eveil.

L'Equipe du Parascolaire regroupent des enseignants des différents secteurs de l'établissement. Ce sont eux qui coordonnent les activités parascolaires et culturelles en cooptant d'autres membres du personnel pour les appuyer. La Direction nomme l'un des membres de l'équipe comme coordonnateur.

L'Eveil (qu'on appelle Gouvernement Scolaire dans les lycées) est composé d'élèves qui participent à l'animation culturelle au sein de l'établissement. Ils travaillent en lien avec l'équipe du Parascolaire. Les réunions de l'Eveil sont présidées par le coordinateur. Après chaque réunion, il rend compte au Directeur.

L'Eveil est mis en place en novembre. Pour en être membre, il faut au moins un an d'ancienneté dans l'établissement et ne pas avoir eu d'avertissements disciplinaires au cours de l'année précédente. Le Président ou la Présidente de l'Eveil est élu (e) au suffrage universel des élèves de 6^e à Ter. On mettra en place aussi un Gouvernement Scolaire à l'élémentaire.

Les différentes manifestations organisées par l'Eveil sont :

- La matinée récréative de décembre
- Le mardi gras
- Les journées culturelles

L'Eveil comprend un bureau restreint :

- Président ou présidente
- Vice-président ou Vice-présidente
- Responsable des Relations Extérieures.

- Responsable à l'Organisation
- Responsable de la Presse.

Et un bureau élargi :

- Les membres du bureau restreint
- Les présidents des divers clubs
- Les membres des commissions
- Le responsable du gouvernement scolaire de l'élémentaire.

LES CLUBS :

Des clubs existent au sein de l'établissement. Ils permettent aux élèves de se regrouper selon certaines affinités (langues, sports, arts, etc.) Chaque club a un bureau élu en assemblée générale et est encadré par un enseignant coordinateur. Les Présidents des Clubs sont membres de droit de l'Eveil.

En début d'année, les clubs définissent leurs objectifs et proposent un programme d'activités. La Direction se réunit avec l'équipe du Parascolaire et les coordinateurs des clubs pour élaborer un programme annuel pour l'établissement. Les différents clubs sont :

Club de français :

Club d'anglais :

Club d'espagnol :

Club d'allemand :

Club de sciences :

Club d'environnement :

Club musical ou chorale :

Club de gymnastique :

Scouts et guides :

F- Association sportive :

Le sport scolaire est un auxiliaire précieux pour le développement du jeune. Une bonne pratique en fait une école de vie où, outre le physique qui croît et se conforte, s'entremêlent avec harmonie entre autres valeurs, le goût de l'effort, le respect de l'autre et le sens de la collaboration. Le bureau de l'association organise des matchs interclasses et les élèves participent aussi à divers compétitions inter-établissements.

G- Infrastructures :

83 salles de classe, dont voici la répartition en 2022-2023 :

Préfecture des CI-CP-CE1 : 11 classes

Préfectures des CE2-CM1-CM2 : 12 classes

Préfectures des 6^e et 5^e : 16 classes

Préfecture des 4^e et 3^e : 16 classes

Préfecture des 2^{ndes} et 1^{ères} L : 10 classes

Préfecture des 1^{ères} S et Ter : 14 classes

Préfecture des Classes Préparatoires : 4 classes

Divers bureaux pour l'administration scolaire et la gestion : Direction, préfectures, secrétaires, transport, cantine, secrétariat des études et archives, gestion et comptabilité

Deux salles de catéchèse, un bureau pour l'aumônier et une chapelle,

1 amphithéâtre de 500 places, 1 salle de réunion

2 salles informatiques, 1 infirmerie

1 Centre de Documentation et d'Information (plus de 12 000 ouvrages)

Laboratoire de sciences (Sciences Physiques, Sciences de la Vie et de la Terre)

2 salles pour les enseignants. Un atelier

Terrains de sport : Foot, Basket, Volley et Handball

1 salle de gym servant aussi pour les arts martiaux.

Services offerts :

- Transport : 16 lignes de bus pour le transport des élèves
- Cantine : au cours de l'année 2022-2023, une cantine sera construite et nous pourrons offrir les repas du midi quatre jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ce service est complété par des kiosques de vente : sandwiches, jus etc.
- Locations : l'amphithéâtre et les locaux de la cantine peuvent faire l'objet de location : conférences, baptêmes, mariages, premières communions et confirmations, etc.